

Halakhot expliquées

סולמות
יהדות - היעוך - תוויה

Le jeûne de Yom Kippour

Chapitre 81 (halakhot 10-13)

OBJECTIFS

Après avoir étudié ce chapitre, nous saurons répondre aux questions suivantes :

1. Nous apprendrons quel est le *din* pour les enfants, en ce qui concerne le jeûne de Yom Kippour.
2. Nous étudierons quel est le but du jeûne de Yom Kippour, et nous découvrirons comment cet objectif peut être atteint par les enfants qui ne jeûnent pas.

NOTION DE BASE

- גיל חנוף • גיל חיוב במצוות • מהתורה
- מדברי חכמים

NOTIONS IMPORTANTES

- חמשת הענויים • תענית שעות

Être comme des anges

Toutes les *mitsvot* que Hachem nous a ordonné d'accomplir à Yom Kippour ont un objectif : détacher l'homme de sa dimension corporelle, afin qu'il puisse ressembler à un ange.

Hachem nous a ainsi ordonné de jeûner, afin que nous puissions devenir aussi saints que les anges.

(Extrait du Maharal, commentaire sur le *Chabbat Techouva*)

Il y a un an, alors que je venais d'entrer en classe de CM2, j'ai voulu faire le jeûne jusqu'au bout. Pour être honnête, je n'ai pas eu trop de mal à tenir jusqu'au matin. Je n'ai commencé à avoir faim qu'après la *téfila* de *Cha'harit*, mais j'ai continué à jeûner sans problème jusqu'à la fin de *Moussaf*. Après *Moussaf*, papa a vu que j'étais blanc comme un linge, et il m'a dit : « Dan, rentre à la maison et mange ! » « Mais ... ! » Ai-je essayé de répliquer. « Ce n'est pas la peine de discuter, a déclaré papa. Rentre manger, un point c'est tout ! »

J'étais très déçu. J'avais appris à l'école que nous jeûnons à Kippour pour ressembler aux anges. Et je voulais vraiment être comme un ange !

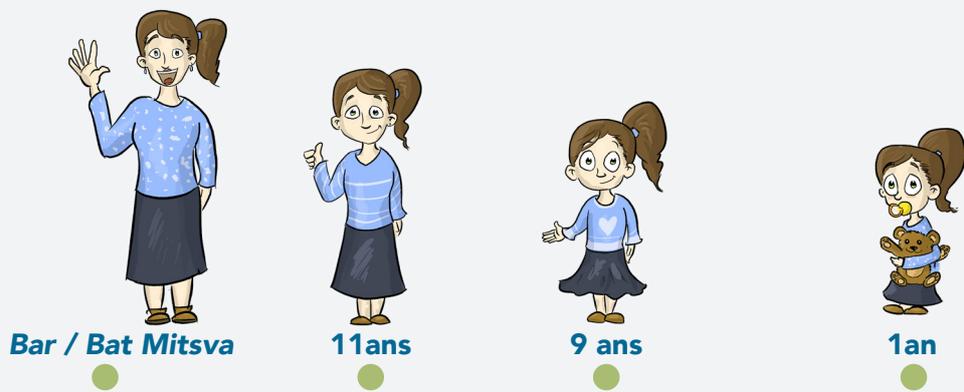


EXERCICE 1

Étudions en 'havrouta



1. Étudiez en 'havrouta les *halakhot* 10 à 13.
2. Voici un schéma chronologique indiquant la croissance de Yaël. Complétez-le en suivant les instructions suivantes :



1. Encadrer en **vert** la tranche d'âge durant laquelle Yaël doit faire un **jeûne abrégé** (תענית שעות) .
2. Encadrer en **rouge** la tranche d'âge durant laquelle Yaël **doit faire tout le jeûne d'après la Torah**.
3. Encadrer en **jaune** la tranche d'âge durant laquelle Yaël a l'interdiction de jeûner, afin de ne pas risquer de se mettre en danger.
4. Encadrer en **violet** la tranche d'âge pour laquelle il y a une *ma'hloket*, quant à savoir si Yaël doit faire un jeûne abrégé, ou si elle doit faire tout le jeûne d'après les 'Hakhamim.
5. En fonction de ce que vous avez encadré, complétez ce schéma aux endroits appropriés en vous aidant de la liste de propositions ci-dessous :

- Jeûne abrégé
- Interdiction de jeûner
- Obligation de jeûner d'après la Torah
- *Ma'hloket*



EXERCICE 2

La *halakha* 12 concerne les enfants de plus de 11 ans, n'ayant pas encore atteint l'âge de la *bar/bat mitsva*.

Cette *halakha* est divisée en deux parties :

1. La première partie de la *halakha* (jusqu'à « D'après la *halakha* »), nous présente une **ma'hloket** :

Selon la loi rabbinique, on demande aux garçons et aux filles ayant atteint l'âge de onze ans de jeûner entièrement, afin de les éduquer aux mitsvot. **Mais selon certaines opinions**, jeûner toute la journée est déconseillé à cet âge-là.

Complétez le tableau comparatif ci-dessous :

	Le jeûne pour un enfant qui a 11 ans révolus, mais qui n'a pas encore atteint l'âge de la <i>bar/bat mitsva</i>	
	Opinion 1	Opinion 2
D'après la Torah, doit-il faire le jeûne entièrement ?		
D'après les 'Hakhamim, doit-il faire le jeûne entièrement ?		

2. La deuxième partie de la *halakha* (à partir de « D'après la *halakha* » jusqu'à la fin de la *halakha*) nous présente **la manière dont a été tranchée la *halakha***.

D'après la *halakha*, un enfant dont on craint qu'il supporte mal le jeûne, jeûnera tout au plus jusqu'à *'hatsot*.

En revanche, un enfant robuste et en bonne santé dont on est sûr qu'il supportera le jeûne, fera le jeûne entièrement.

- a. Quelle opinion doit suivre un enfant robuste et en bonne santé ?

.....

.....

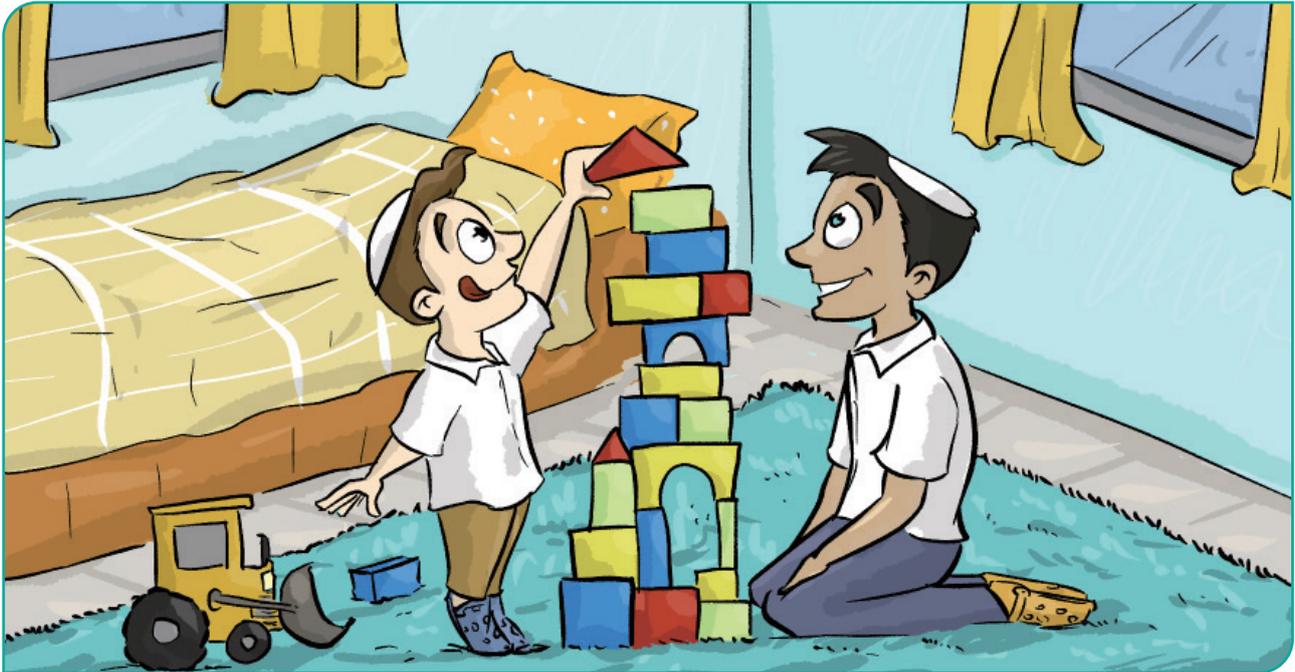
- b. Quelle opinion doit suivre un enfant de constitution plus fragile ?

.....

.....



Pendant la pause entre *Moussaf* et *Min'ha*, j'ai vu que maman et papa étaient très fatigués et affaiblis par le jeûne. Ils ont mis le petit Yonathan au lit et sont partis se reposer. Mais au bout d'une demi-heure, Yonathan s'est réveillé. Pour qu'il ne gêne pas papa et maman, je l'ai emmené dans ma chambre, et j'ai joué avec lui jusqu'au moment de repartir à la synagogue.
Motsaé Kippour, après la *havdala*, j'ai entendu maman chuchoter à papa dans la cuisine :
 « Dan nous a vraiment apporté une aide précieuse aujourd'hui. Il s'est occupé de Yonathan, et grâce à lui, nous avons pu nous reposer. C'est vraiment un ange ! »



Notez-le bien :

Même si, pour ne pas se mettre en danger, les jeunes enfants ne jeûnent pas à Kippour, ils doivent bien entendu respecter les autres restrictions en vigueur ce jour-là. Par conséquent, ils n'ont le droit ni de se laver, ni de se frictionner, ni de porter des chaussures en cuir, ni évidemment d'effectuer un quelconque travail !

LAMORIM Fonds Harevim



FONDATION
EDMOND J. SAFRA

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah



Sicta-Rashi Foundation
סניף סאקט"א-רש"י

UNITED
Strengthening Jewish Education

Halakhot Expliquées: Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des «Halakhot Expliquées»: Rav Aviad Bartov, Orientation et conseils pour les questions de *Halakha*: Rav Yossef Tsvi Rimon, Directeur de Soulamot, et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev, Rédaction: Israël Rosenberg, Rav Reouven Rosenshtark, Noam Malchi, Directeur du Département Francophone: Eliezer Shargorodsky, Révision linguistique: Moria Shtern, Israël Rosenberg, Graphisme hébreu: Chlomtsion Fischer | fshlom@gmail.com, Illustrations: Hananel Tordjman | hananel@gmail.com, www.lamorim.org, Dvorah Serrao, Directrice de Lamorim, Eliezer Schilt, Expert Pédagogique Lamorim, Traduction: Laure Halber, Graphisme français: twindesigners.com.

Contact: info@lamorim.org, © Tous droits réservés à Soulamot, Téléphone: +972 (0)25474542/7,

Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, office@sulamot.org, www.sulamot.org, אלון שבות, ה'תש"ף